Cfdt: SERVAIR & FILIALES

1er JUILLET 2020 Roissy

Télétravail :

Imposture, Solution ou Palliatif pour passer la crise ?

Depuis l'arrivée du Covid et de sa longue période de confinement, le télétravail qui jusqu'alors était **perçu par notre direction comme un moyen** pour le salarié de *« tirer au flanc »,* voir de profiter abusivement de la société (dans leur esprit travailler 80% tout en étant payé à 100%), est apparu tel un coup de baguette magique comme la solution miraculeuse pour garantir, ou du moins, permettre la continuité de l'activité.

Pour la direction une révolution intellectuelle venait donc de se produire, après avoir des années durant distillé le message comme quoi l'utilisation d'un ordinateur portable était réservée à certains cadres et aux personnels aux fonctions particulières (l'élite ?!?), aujourd'hui tout le monde s'en voit doté (les prix sur l'informatique ont-ils drastiquement chutés ?), hé oui comme le dit le dicton populaire *: « seul les imbéciles ne changent pas d'avis… ».*

➡ Mais face à cette nouvelle situation, comment se passe ce changement radical des conditions de travail au sein du domicile pour les travailleurs ?

Pour une petite partie, ceux qui n'ont jamais osé faire les démarches pour accéder au télétravail à l'époque où ce propos était considéré comme un **« gros mot »,** ceux-ci auraient plutôt tendance à bien vivre cette situation.

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR

Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

1er JUILLET 2020 Roissy

Mais pour la majorité, comment cette situation est-elle vécue ?

Une fois exclu le côté anxiogène du confinement lié au Covid, les conditions de travail à la maison imposent une organisation bien différente que pour les quelques heures de travail du soir pour finir la journée ou préparer les échéances du lendemain…

Tout d'abord il faut trouver le lieu, la pièce **sa place géographique au sein du logement familial**, en général au bout de la table de la salle à manger…localisation facile mais qui oblige à déménager après chaque séance de travail, ce qui augmente le sentiment de frustration. La place du travailleur à domicile n'est donc pas pour tous une situation naturelle si le logement n'offre pas un espace dédié.

De plus l'assise inadaptée **favorise les troubles musculo-squelettiques (oui une chaise de salle à manger ne vaut en aucun cas une chaise de bureau).** Travailler à son domicile nous dispenserait-il donc d'étude de poste et d'adaptations ergonomiques ?

Dans ces conditions que devient le salarié ? Passe-t-il d'une situation ***de salarié à « artisan* en free-lance »** travaillant pour le compte de la société qui l'utilise ?

Au regard de ces propos vous voyez donc que le télétravail n'est pas une solution dénuée **de tout facteurs physiologiques et psychologiques, loin de là**. De plus dans la situation actuelle accompagnée de chômage partiel, qui est à lui seul un **facteur aggravant de stress.**

Et quand commence et quand s'achève une journée de travail ?

Là encore, le télétravail provoque une réaction consciente ou inconsciente des salariés pour qui le fait d'être « à la maison » pourrait justifier des amplitudes de travail au-delà des seuils réglementaires (« bon, je n'ai pas de transports à prendre, je peux faire un effort »). Le télétravail et le temps de travail se doivent donc d'être encadrés afin d'assurer une articulation vie privée / vie professionnelle équilibrée par des temps de déconnexion fixés ainsi que le respect des modalités d'activité liées au dispositif d'activité partielle (les services de l'Etat se penchent d'ailleurs actuellement sur le sujet, constat fait de pratiques douteuses dans certaines

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR

Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98

1er JUILLET 2020 Roissy

entreprises qui conduiront au remboursement des sommes versées).

Les différentes études menées lors de la période de confinement font clairement apparaître une hausse de la productivité des salariés positionnés en télétravail.

LE TELETRAVAIL N'EST PAS QU'UN CONFORT MATERIEL, C'EST AVANT TOUT DU TRAVAIL.

Retrouvez nous sur WWW.cfdtservair.fr

CFDTSERVAIR SA- Sections CFDT SERVAIR

Groupe Air France SPASAF – Le Dôme
6, rue de la Haye – BP 10908– 95731 ROISSY CDG Cedex-
: Tél : 01 41 56 04 83 / 84 /85 - Fax : 01 41 56 04 98